

Mesures discriminatoires contre les Subsahariens : le Ministère des Transports s'explique

30/10/2019 | Grosse polémique depuis la soirée du mardi, après la sortie du PV d'une réunion du Ministère de l'Équipement, et des Transports avec des compagnies de transport routier pour exiger aux ressortissants subsahariens au Maroc la présentation des documents prouvant la validité de leurs séjours avant l'achat des tickets. Une source au département d'Abdelkader Amara donne des précisions.

Depuis la fuite du PV de cette réunion tenue par la Direction provinciale du Ministère des Transports à Laâyoune suite à des instructions du Wali de la région Laâyoune Sakia-El Hamra, aucune réaction officielle n'a été faite pour répondre aux critiques adressées à la décision, hormis une mise au point de la CTM, pour répondre aux condamnations sur les réseaux sociaux, visant une annonce attribuée à la compagnie, qualifiée de « raciste » et de « discriminatoire » par les internautes ainsi que des membres de la communauté subsaharienne au Maroc.

Joint par 2M.ma, un responsable du Ministère des Transports préférant communiquer sous couvert d'anonymat explique que « les compagnies qui ont affiché les annonces ont mal compris les instructions, car à aucun moment nous n'avons exigé de telles demandes (vérification du titre de séjour,NDLR) ».

Selon cette même source, les mesures concernent « particulièrement les déplacements en groupe et ne visent point les individus », alors que plusieurs sources subsahariennes jointes par nos soins ont confirmé avoir eu des problèmes pour avoir des tickets, notamment dans la gare routière de Qamra à Rabat.

Source

: <http://www.2m.ma/fr/news/mesures-discriminatoires-contre-les-subsahariens-le-ministere-des-transportsexplique-20191030/>